



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : L'an deux mil vingt trois
en exercice : 19 le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures trente,
présents : 15 le Conseil Municipal de la Commune de REVENTIN VAUGRIS
votants : 18 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Mme Edith RUCHON, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2023

PRESENTS : Mme RUCHON Edith, Maire. M. ORENGIA Alain, M. LEICHER Jean-Luc, Mme GATET Fanny, Adjoints. M. AUTISSIER Bertrand, Mme MOSNIER Dominique, Mme TONOLI Eliane, M. PACITTI Jacques, Mme BURGAUD Véronika, M. BOITON Roger, M. LAROSE Didier, Mme BIEUVELET Laetitia, M. LEFAIVRE Pierre-Gilles, Mme CHAVASSE Danielle, M. RIGOUDY Daniel.

ABSENTS EXCUSES : Mme CAMUS Katy (pouvoir à Mme GATET), M. MARTICORENA Jean-Claude (pouvoir à M. ORENGIA), M. GROS Gérémy (pouvoir à Mme RUCHON).

ABSENT : M. PEYRE Bernard.

Secrétaire : M. AUTISSIER Bertrand.

DELIBERATION N° 2023 – 53

OBJET : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2021-057 en date du 15 novembre 2021 confiant à Mme la Maire des délégations,

Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions suivantes :

- commande d'un montant de 3 941 € H.T. auprès de MC2F pour la fourniture et pose de menuiseries aux vestiaires du gymnase,
- commande d'un montant de 1 400 € HT auprès du mouvement Les cuisines Nourricières pour la restitution du Projet Alimentaire de Référence,
- commande d'un montant de 1 500 € H.T. auprès de Géofit Expert pour le bornage de la parcelle AO 266,
- commande d'un montant de 1 750 € H.T. auprès de Géofit Expert pour le bornage de la parcelle AW76,
- commande d'un montant de 1 624 € HT auprès de MC2F pour la fourniture et pose de volets roulants dans le dortoir de l'école Montessori,
- commande d'un montant de 23 103 € H.T. auprès de ACC Energies pour la pose et mise en service d'une pompe à chaleur dans le bâtiment du restaurant Le Rad'Up,
- commande d'un montant de 5 498,08 € H.T. auprès des Cars FAURE pour le transport des élèves à la Salle Polyvalente de Novembre 2023 à Avril 2024,
- virement de crédits au budget communal d'un montant de 2 000 € du compte de dépense 6588 « Autres charges diverses de gestion courante » au compte 673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs).

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,

En mairie, le 26 septembre 2023.

Mme la Maire,
Edith RUCHON



Acte rendu exécutoire le 28/09/2023

- après télétransmission électronique le 26/09/2023

- et mise en ligne sur le site de la Commune le 28/09/2023